

Association départementale d'éducation pour la santé

VILLEFRANCHE- SUR-SAONE

ADESDURHÔNE

Association départementale d'éducation pour la santé

L'ADES du Rhône accompagne vos projets d'éducation pour la santé, impulse et soutient des initiatives de prévention.

Antenne du Pays Beaujolais

CPAM de Villefranche-sur-Saône

150 Boulevard Gambetta

69400 Villefranche-sur-Saône

Tél. 04.74.02.70.89

ou 06.77.63.33.95

info@adesr.asso.fr

www.adesr.asso.fr



Depuis 1937, l'Association départementale d'éducation pour la santé du Rhône développe l'éducation pour la santé, en accompagnant les acteurs des secteurs éducatif, social et médical, dans la mise en place de projets de prévention et d'éducation santé.

Elle a pour mission de :

> proposer un

pôle ressource en éducation pour la santé

les acteurs de prévention (professionnels ou bénévoles) **y trouveront de la documentation à diffuser** (affiches, brochures, dépliants...), **des outils pédagogiques** (expositions, cd-rom, dvd, jeux...), **ainsi que des conseils en méthodologie de projet.**

> développer des

actions en fonction des priorités de santé

publique : interventions (ateliers santé, journées thématiques, ciné santé, etc.), formations d'acteurs en méthodologie de projet ou sur des thématiques de santé, créations d'outils pédagogiques.

L'ADES du Rhône travaille plus particulièrement sur les axes suivants : prévention primaire de l'obésité axée sur la promotion de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique, prévention du tabagisme, exclusion sociale et enjeux de santé, prévention des conduites à risque, santé mentale et prévention du suicide, éducation pour la santé avec les personnes incarcérées, prévention du SIDA et autres problèmes de santé avec les migrants.

Le projet associatif s'appuie sur sept valeurs qui déterminent les principes d'intervention de l'ADES du Rhône :

1. Prendre en compte tous les facteurs qui peuvent avoir une influence sur la santé (génétiques, physiques, psychologiques, culturels, sociaux, philosophiques, religieux ...).
2. Respecter les habitudes de vie de la population, respecter la personne et son évolution.
3. Avoir une démarche globale de promotion de la santé en évitant les approches uniquement thématiques (alcool, tabac, drogues ...).
4. Donner les moyens aux individus d'être acteurs de leur santé et responsables de leurs choix, en écartant les méthodes basées sur les normes et les interdits.
5. Faire participer la population à toutes les étapes des actions, dès la définition de leurs objectifs : les personnes et les groupes sont détenteurs d'un savoir et de compétences sur leur santé.
6. Recueillir la parole, l'expression de la population sur ses problèmes de santé. Solliciter, soutenir, accompagner ses initiatives.
7. S'investir pour tous, quels que soient l'âge, le sexe, l'origine culturelle, sociale, l'appartenance idéologique ...